

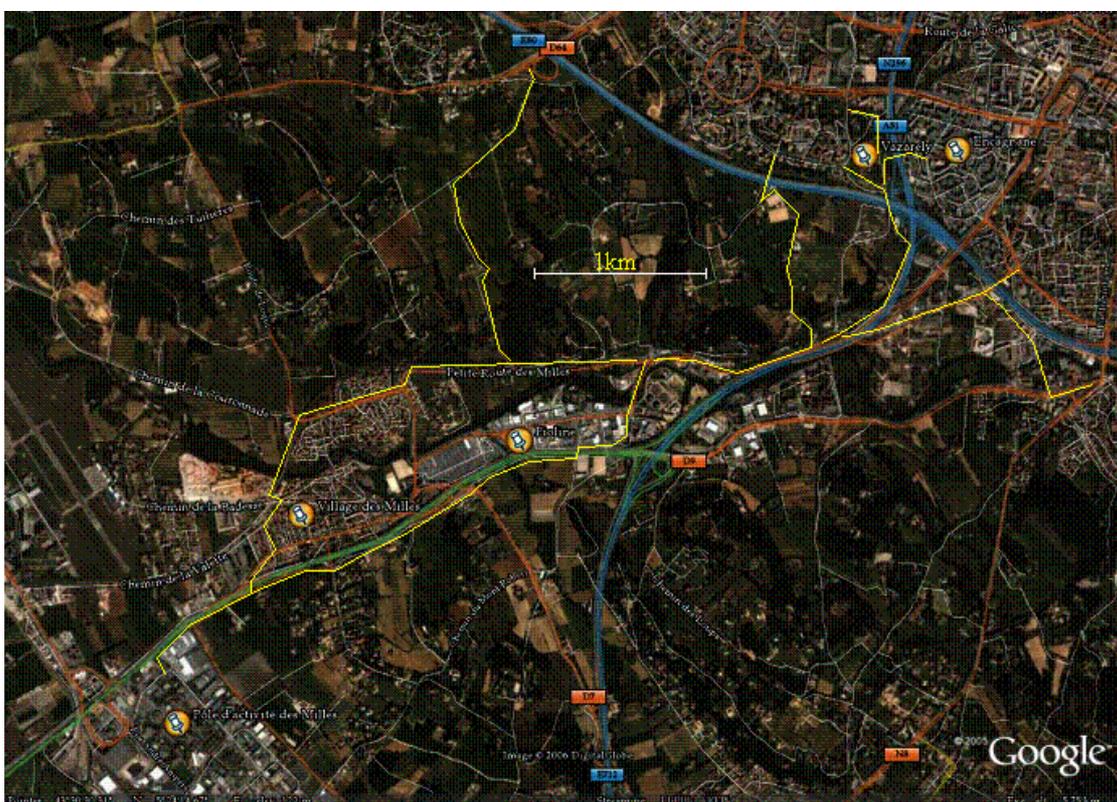
Aix cyclable au sud-est

Objectif

L'objectif de ce document est de proposer des solutions pour assurer des liaisons cyclables dans le sud-est d'Aix, entre Le Pont de l'Arc/Encagnane/Vazarely/Jas de Bouffan et Pioline/Les Milles/Pôle d'activité des Milles.

A vol d'oiseau, le Bois de l'Aulne, Vazarely et Encagnane sont à moins de 3km de la Pioline et à moins de 5km du Pôle d'activités d'Aix-les-Milles. Ces distances seraient compatibles avec l'usage du vélo si la voirie le permettait. Or quelques points durs sont actuellement rhédictoires.

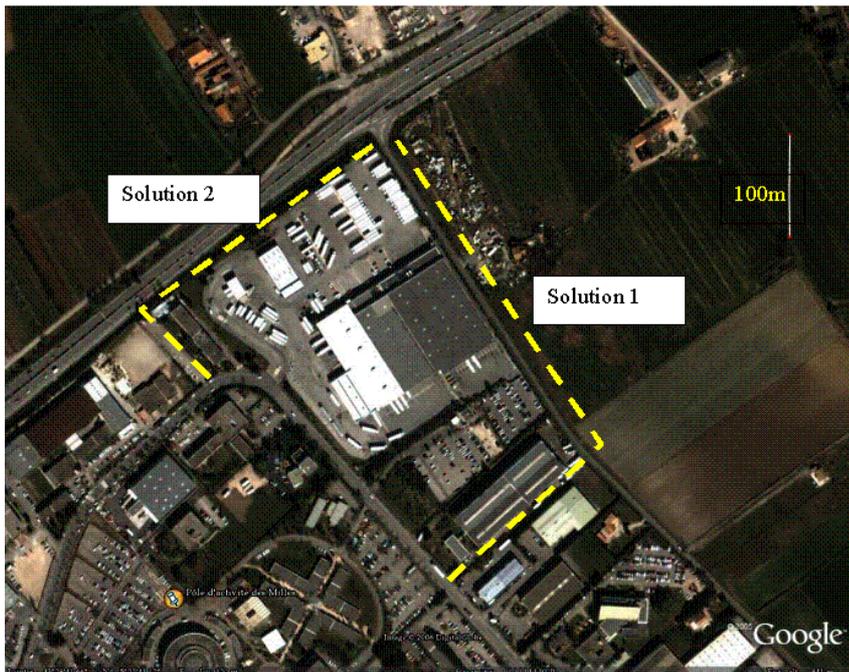
Une rapide étude montre que des itinéraires cyclables sont envisageables, en assurant une continuité sur les itinéraires tracés en jaune sur cette photo aérienne.



L'étude procède des itinéraires entrant dans Aix, car, au regard des problèmes de relief, c'est dans ce sens que le cycliste rencontre les plus grandes difficultés.

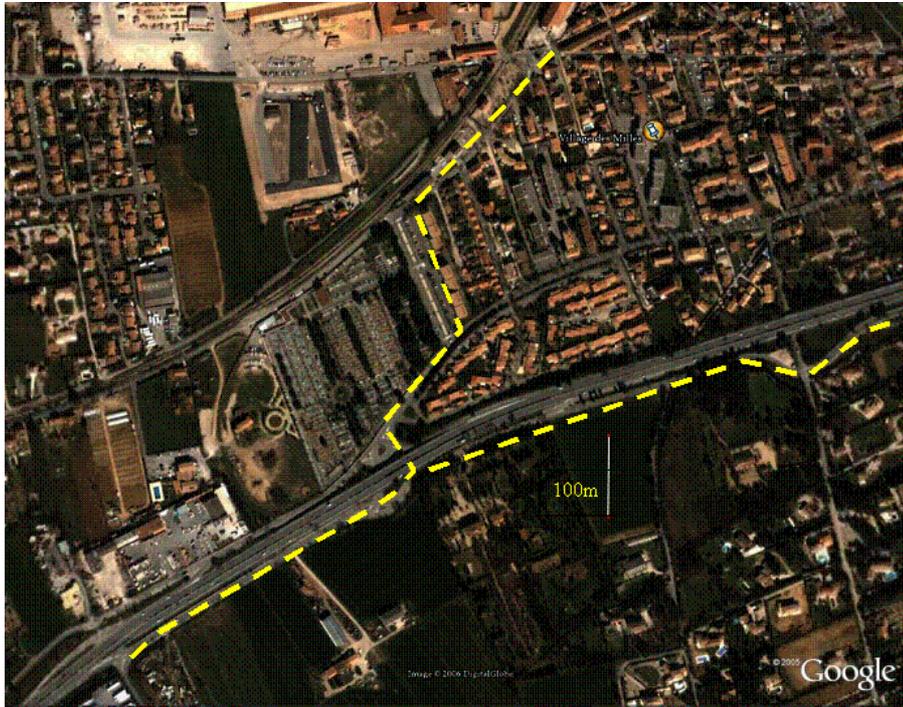
L'étude part donc du Pôle d'activité d'Aix-les-Milles et remonte, via les Milles et la Pioline jusqu'aux quartiers sud-est d'Aix, en proposant à chaque fois des solutions peu coûteuses pour la continuité cyclable.

Pôle d'activité



Pour assurer une liaison cyclable entre le Pôle d'activités d'Aix-les-Milles et le village des Milles, il existe deux possibilités pour rejoindre la rue A. Einstein et la route de l'Enfant qui borde la zone par le nord puis rejoint le village des Milles. Une négociation est certainement possible avec les entreprises concernées.

Village des Milles



La liaison avec le cœur du village mériterait seulement une bande cyclable en bordure du chemin Albert Guigou. Coté sud, cette bande cyclable rejoindrait la bande cyclable de la piscine.

Tuilerie



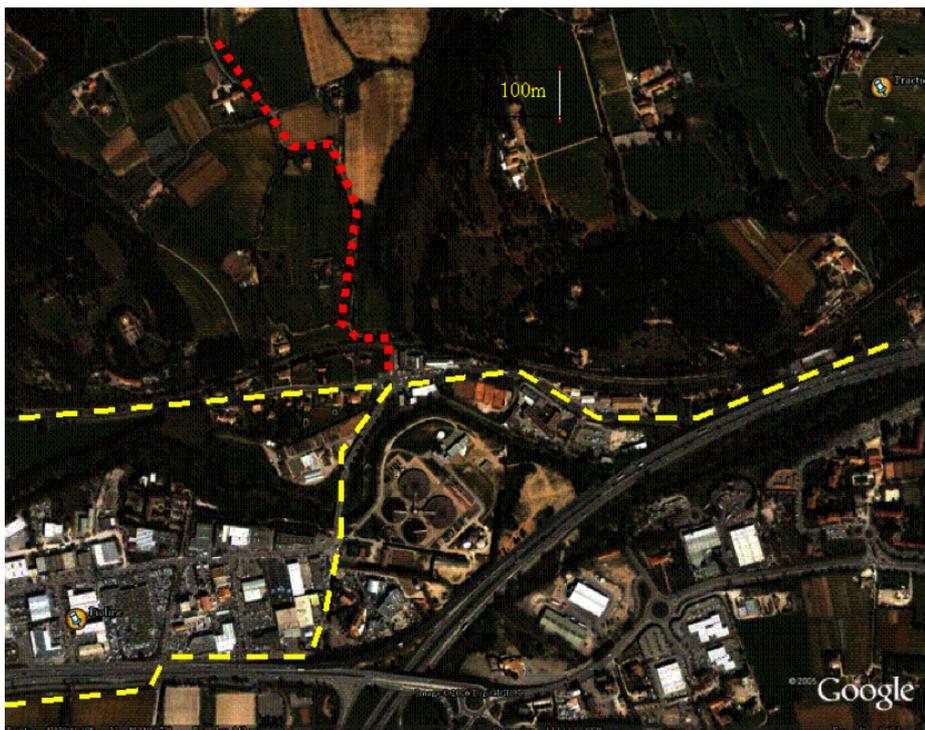
La traversée du village des Milles est complexe. Un cheminement le long de la voie de chemin de fer raccourcirait la traversée de 1,4km à 0,5km, soit 900M de différence !

Par ailleurs, la traversée du lotissement n'est guère possible, sauf à descendre de vélo. On comprend que cet aménagement dissuade les mobylette. Faut-il pour autant brimer les vélos ?

Il reste que la route de Loqui (RD18) et la route de Galice (RD64) sont très

dangereuses dans le sens Les Milles-Aix, compte tenu des rampes, de l'étranglement et du trafic. Un aménagement global est essentiel du fait de l'utilisation de ces voies par le cyclotourisme très important. Isolément ou en cohorte, les cyclistes de loisir sportifs ou d'occasion sont très nombreux entre Aix, les Milles Roquefavour, Ventabren, Coudoux, Eguilles, St Cannat.

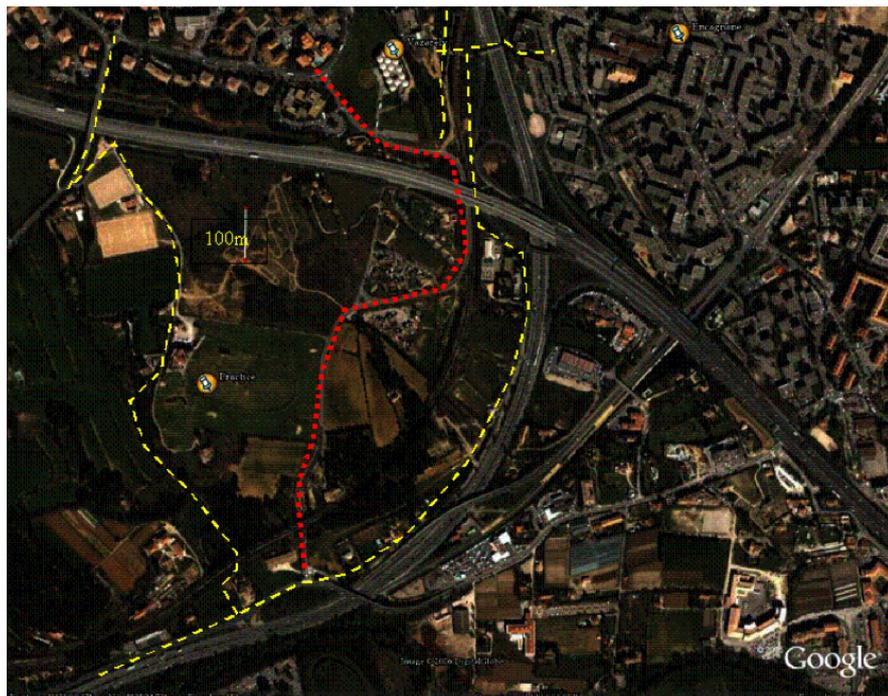
Pioline



Les itinéraires en jaune sont cyclables, à condition que les abords soient bien entretenus.

La route de Valcros (en rouge) est tout à fait déconseillée, surtout dans le sens Pioline=>Jas-de-Bouffan, compte tenu des fortes rampes, de son étroitesse et du trafic incessant.

Pioline – Vazarely



La situation actuelle est rédhibitoire pour un cycliste compte tenu de la rampe du chemin des Aubépines (en rouge), qui au passage sous le pont de chemin de fer atteint 20%.

Deux alternatives sont envisageables. Elles impliquent toutes deux la création d'une voie verte réservée aux cyclistes.

- L'itinéraire franchit la voie de chemin de fer par le chemin de la maison de retraite de la Pinède/Tubet, puis remonte en pente douce (5% environ) en direction du Practice, permettant de rejoindre le Jas de Bouffan au Deffens. Il s'agit de 300 ou 400 mètres d'aménagement d'un chemin existant
- La voie verte nécessite la création d'un passage entre la voie de chemin de fer et la bretelle qui relie la RN296(A51) et A8 vers Nice. Ce cheminement permet de se raccorder à la passerelle d'Encagnane et au pont cycliste sous le chemin de fer. Il s'agit de 300 ou 400 de réalisation d'un chemin nouveau.

La petite route des Milles



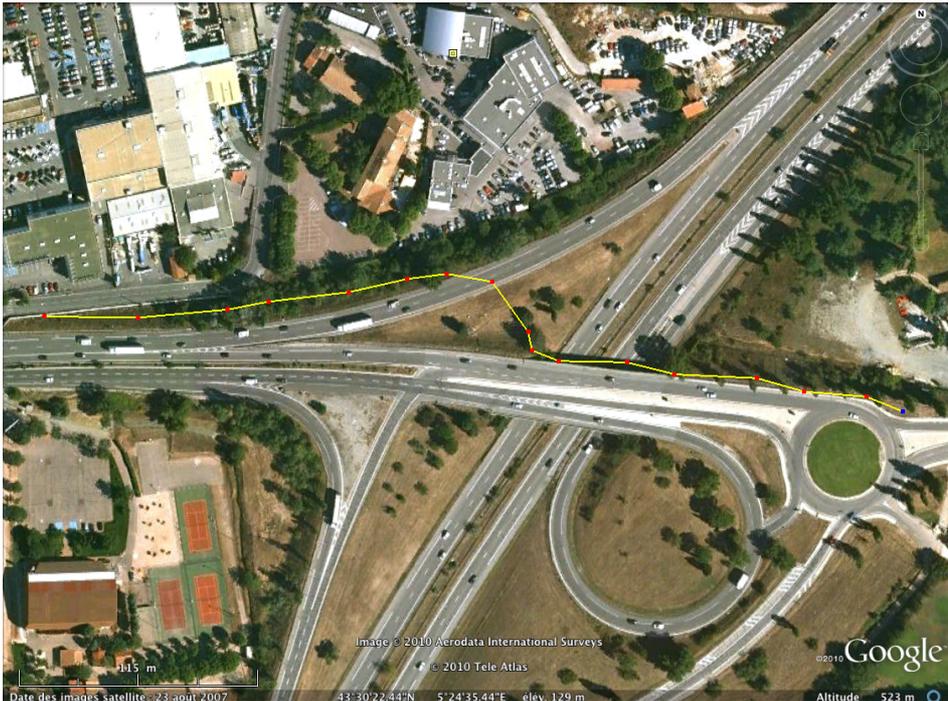
La petite route des Milles pourrait être un itinéraire cyclable correct avec quelques aménagements. (à noter que la côte du chemin des Aubépines sous la SNCF est trop raide)

Voie verte du Tubet



Un cheminement passant sous le pont SNCF du Tubet peut relier la petite route des Milles au centre équestre de la route de Valcros

Franchissement de A51



Le RD9, du Pont de l'Arc à la Pioline est cyclable jusqu'à A51

Le Pont du RD9 au-dessus de A51 est malheureusement impraticable pour les vélos, sauf à installer une passerelle. Celle-ci pourrait être un signal fort du développement du transport alternatif à Aix.

Voie verte sous A8



Un aménagement simple entre la voie SNCF et la bretelle A51 - A9 permettrait de relier la petite route des Milles au Jas de Bouffan ou à Encagnane